Cherche-moi des pierres pour me nettoyer et ne m'apporte ni os, ni crottin !

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate qu'il était en train de suivre le Prophète (sur lui la paix et le salut), lui portant un récipient d'eau pour ses ablutions et ses besoins naturels, lorsque celui-ci demanda : « Qui va là ? - C'est moi, Abû Hurayrah ! répondit ce dernier. - Il dit alors : Cherche-moi des pierres pour me nettoyer et ne m'apporte ni os, ni crottin ! » Je lui apportai des pierres dans un pan de mon habit et les déposai près de lui avant de m'écarter. Quand il eut terminé, je vins marcher avec lui et lui dis : « Pourquoi ne pas prendre les os et le crottin ? - Il répondit : Parce que ces deux choses servent de nourriture pour les djinns ! Or, une délégation des djinns de la ville de Naṣîbîn - et quels excellents djinns ils étaient - est venu me demander des vivres. Aussitôt, j'ai invoqué Allah pour eux afin qu'ils ne passent pas près d'un os ou d'un crottin sans y trouver de la nourriture. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî]

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) était en train de suivre le Prophète (sur lui la paix et le salut), lui portant un récipient d'eau pour ses ablutions et ses besoins naturels, lorsque celui-ci lui ordonna d'apporter des pierres afin qu'il se nettoie avec. Il précisa de ne lui amener ni os, ni crottins d'animaux. Abû Hurayrah lui apporta des pierres, qu'il transporta dans un pan de son habit, et les déposa près de lui avant de se retirer. Lorsque le Prophète (sur lui la paix et le salut) eut terminé, Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) lui demanda quelle était la raison pour laquelle il ne se nettoyait pas avec les os et le crottin ? Le Prophète (sur lui la paix et le salut) l'informa que ces deux choses servaient de nourriture pour les djinns, et qu'une délégation des djinns de la ville de Naṣîbîn - une ville connue entre le Shâm et l'Irak -, dont le Prophète (sur lui la paix et le salut) fit l'éloge, vint à lui et lui demanda des vivres. Aussitôt, il invoqua Allah pour eux afin qu'ils ne passent pas auprès d'un os ou d'un crottin sans qu'ils n'y trouvent leurs subsistances. Et il a été rapporté de manière restrictive dans le recueil de Muslim : « ... à vous chaque os qui vous tombera sous la main et sur lequel on aura prononcé le Nom d'Allah ; celui-ci sera aussitôt recouvert de chair. De même, chaque crottin sera la nourriture de vos bêtes. »

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/10563